

Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Hauts-de-France Séance plénière du 3 mars 2023

Plan de relance volet « Restructuration lourde et rénovation thermique de logements locatifs sociaux » : bilan 2022

I. Rappel du dispositif

Déployée sur les années 2021 et 2022, la mesure « Restructuration lourde et rénovation thermique de logements locatifs sociaux » a mobilisé au niveau national **une enveloppe de 445 M€** visant à soutenir :

- prioritairement, la restructuration ou la réhabilitation lourde de logements sociaux vétustes et inadaptés afin de créer une offre plus adaptée aux besoins et couplée à une rénovation énergétique globale;
- à titre complémentaire, la rénovation énergétique seule de logements locatifs sociaux lorsque les dispositifs existants ne suffisaient pas à financer les opérations.

En 2021, la mobilisation nationale de 360 M€ a permis de financer des projets représentant plus de 37 000 logements. Dans ce cadre, l'enveloppe de plus de 65 M€ octroyée à la région Hauts-de-France a permis le financement d'opérations concernant 6 406 logements.

En 2022, la mobilisation du solde national de 85 M€ a permis de financer des projets représentant 11 500 logements. Dans ce cadre, l'enveloppe de plus de 18 M€ octroyée à la région Hauts-de-France a permis le financement d'opérations concernant 2 013 logements.

<u>Plan de relance – Bilan national 2022 de la mesure</u> « Restructuration lourde et rénovation thermique de logements locatifs sociaux »

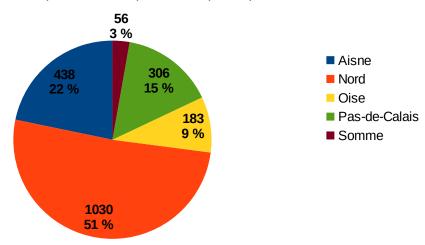
Source: Infocentre SISAL 3 - Plan de relance

Région	Nb logts après travaux PALULOS	Réparition actualisée 09 décembre	Taux de réalisation du nombre de logements après travaux	Taux logts financés en QPV	Mt subvention état (net)	Répartiton actualisée 09 décembre	Taux AE consommées
lle-de-France	2 987	2 210	135%	29%	19 858 155 €	22 103 650 €	90%
Hauts-de-France	2 013	1 815	111%	8%	18 083 880 €	18 146 000 €	100%
Grand Est	1 957	1 788	109%	0%	17 885 641 €	17 885 642 €	100%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 205	894	247%	17%	8 889 323 €	8 941 338 €	99%
Bourgogne-Franche-Comté	449	434	103%		4 278 567 €	4 338 567 €	99%
Normandie	411	358	115%		3 410 975 €	3 578 975 €	95%
Nouvelle-Aquitaine	286	279	102%		2 764 000 €	2 794 705 €	99%
Centre-Val de Loire	509	194	262%	7%	1 938 242 €	1 942 242 €	100%
Pays de la Loire	195	150	130%		1 824 629 €	2 067 654 €	88%
Occitanie	169	168	100%		1 430 000 €	1 681 935 €	85%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	138	125	110%	24%	1 242 000 €	1 242 000 €	100%
Bretagne	184	107	172%		1 052 849 €	1 070 620 €	98%
Corse		0				0 €	
Réserve nationale disponible		1				9 270 €	
Somme :	11 503	8 524	135%	12%	82 658 260 €	85 802 598 €	96%

Avec **plus de 17 % de la production nationale** sur les deux années du plan de relance, que ce soit en volumes financiers comme en nombre de logements réhabilités, la région Hauts-de-France se place ainsi en **seconde position** après l'Île-de-France.

II. Bilan infra-régional 2022

Plan de relance LLS 2022 Répartition de la production par département



Répartition par territoire de gestion :

Source : Infocentre SISAL 3 - Univers détaillé - Document actualisé le 16 janvier 2023

Dépt	Territoire	Nb de logements financés	%	Montant subvention
Aisne	DDT Aisne	438	22 %	4 380 000 €
Total	Aisne	438	22 %	4 380 000 €
	CA de la Porte du			
	Hainaut	23	1 %	230 000 €
	CA Douaisis Agglo	43	2 %	430 000 €
	CA Maubeuge Val de Sambre	94	5 %	790 000 €
Nord	CA Valenciennes Métropole	88	4 %	880 000 €
	CU de Dunkerque	113	6 %	1 130 000 €
	DDTM Nord	251	12 %	1 780 000 €
	Métropole Européenne de Lille	418	21 %	4 299 880 €
Total	Nord	1030	51 %	9 539 880 €
Oise	DDT Oise	183	9 %	1 830 000 €
Total	Oise	183	9 %	1 830 000 €
	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	49	2 %	286 000 €
Pas de Calais	CA de Lens - Liévin	104	5 %	294 000 €
	CA du Boulonnais	37	2 %	370 000 €
	DDTM Pas de Calais	116	6 %	1 160 000 €
Total	Pas-de-Calais	306	15 %	2 110 000 €
Total				
Total Somme	Pas-de-Calais CA Amiens Métropole	306 6	0 %	2 110 000 € 24 000 €
	CA Amiens Métropole	6	0 %	24 000 €